

Message de Carême 1995

I. Un chemin d'espérance pour une traversée exigeante

Chers Frères et Sœurs dans le Christ,

J'écris ce Message de Carême en ayant encore dans le cœur la Journée Mondiale de la Jeunesse récemment célébrée à Manille, aux Philippines, autour de notre Pape Jean-Paul II. La messe de clôture, le dimanche 15 janvier au matin, fut, de l'avis des journalistes présents, le plus grand rassemblement jamais vécu par l'humanité depuis le début de son histoire: environ quatre millions de personnes réunies au même endroit pour un même événement. Une majorité de jeunes venus de Manille, de toutes les Philippines et du monde entier, à l'appel du successeur de Pierre. Au terme de cette célébration, Jean-Paul II proposa au peuple philippin, c'est-à-dire à la seule nation majoritairement catholique en Asie, de s'investir, à l'aube du troisième millénaire, dans l'évangélisation de cet immense continent. Il demanda notamment aux jeunes Philippines de s'engager nombreux dans la vie sacerdotale ou religieuse afin de former un peuple de missionnaires, porteurs de cette évangélisation. Cet appel déclencha une joie débordante qui déferla comme une vague immense sur l'océan humain rassemblé autour du Pape.

Par contraste, nous risquerions ici de nous décourager. La plupart d'entre nous ont infiniment plus de moyens de vivre que ces foules asiatiques innombrables. Mais les raisons profondes de vivre nous font souvent cruellement défaut. Même dans notre Eglise, qui devrait être un lieu privilégié d'espérance, que de morosité souvent, que de demi-mesures!

Beaucoup d'entre vous se demandent ce que vont devenir nos communautés chrétiennes dans les années qui viennent. Vous vous posez la question en voyant le trop petit nombre de jeunes présents à la vie de nos paroisses. Vous vous interrogez aussi en voyant la diminution du nombre de vos prêtres et en constatant leur vieillissement. Vous êtes aussi parfois lassés par les querelles et contestations qui se font jour dans l'Église.

A l'approche des fêtes pascales, je voudrais cependant vous convier à l'espérance. Car les raisons d'espérer ne manquent pas. La plus fondamentale, c'est Jésus ressuscité lui-même. A travers les siècles, il nous crie: "Dans le monde vous aurez à souffrir, mais gardez courage: j'ai vaincu le monde!" (Jn 16, 33). Avec lui et grâce à lui, nous viendrons à bout de tout!

Mais, de manière plus immédiate, regardez autour de vous. Jamais dans notre Eglise on n'a eu tant de laïcs, hommes et femmes, engagés très concrètement au service de l'Évangile et de nos communautés chrétiennes: fabriciens, personnel d'Eglise, choristes, musiciens, visiteurs de malades, catéchistes, auxiliaires de l'apostolat, membres d'équipes paroissiales, de mouvements de jeunes ou d'adultes, de Centres de Préparation au Mariage, etc.

Nous avons également toutes raisons d'espérer une bonne relève de jeunes prêtres pour les années à venir. Le renouveau de la formation dans le diocèse attire déjà des candidats plus nombreux. Avec une bonne quarantaine de séminaristes, nous sommes même, grâce à Dieu, le diocèse le plus comblé de Belgique. Récemment, en ordonnant diacres, en divers points du diocèse, les six jeunes gens qui deviendront prêtres le 25 juin prochain, j'ai pu constater l'enthousiasme des communautés concernées. Beaucoup de jeunes étaient présents. L'espérance semblait renaître et, effectivement, elle renaît et va bientôt porter tout son fruit. Je m'engage à offrir à ces jeunes prêtres l'occasion de s'épanouir dans leur sacerdoce et je réfléchis à des voies nouvelles qui puissent bientôt le garantir sur le plan humain.

Ces dernières années, j'ai eu la joie d'ordonner de nombreux diacres permanents. Là aussi, il y a une voie nouvelle pleine d'espérance pour l'avenir.

Je demande enfin à l'Esprit Saint de nous dire ce que nous devons faire pour la promotion de la vie consacrée et, notamment, de la vie religieuse, contemplative et apostolique, dans notre diocèse, qu'il s'agisse de personnes consacrées vivant dans le monde, ou de communautés de vie d'inspiration ancienne ou nouvelle. Là aussi un renouveau est possible. Que le Seigneur nous en montre le chemin.

Dans l'immédiat, nous avons à gérer ensemble un problème pratique urgent: comment nous organiser afin de faire vivre au mieux nos communautés paroissiales touchées actuellement par la crise provisoire des vocations sacerdotales durant les 25 dernières années. C'est ce dont je vous entretiendrai dans la seconde partie de mon message, le week-end prochain.

II. Pour une relance des secteurs pastoraux

Mes chers frères et sœurs,

Afin de relever efficacement les défis pastoraux d'aujourd'hui, mon prédécesseur, Mgr Mathen, avait déjà pris de sages dispositions permettant une réorganisation de la pastorale diocésaine. C'est ainsi qu'il créa en 1978 les secteurs pastoraux.

Qu'est-ce qu'un secteur pastoral? Il peut être défini comme un cadre de service plus large que la paroisse, en ce sens qu'il regroupe plusieurs paroisses reliées par des affinités géographiques et humaines profondes. Il ne s'agit pas de fusionner les paroisses comme on l'a fait jadis pour les communes. Au contraire, nous voulons préserver l'identité de chaque communauté locale. Il ne s'agit pas non plus seulement de trouver un remède à la relative pénurie de prêtres dont nous souffrons actuellement. Positivement, il s'agit de mieux comprendre la vie des gens d'aujourd'hui, de mieux rencontrer leurs besoins et surtout de mettre à la disposition du plus grand nombre les ressources humaines d'une région. Que de choses peuvent être réalisées en secteur que rarement une petite paroisse isolée pourrait mettre sur pied! Par

exemple: une équipe de visiteurs de malades ou une chorale capable d'animer avec art les grands moments de l'année liturgique. Plus profondément encore, il s'agit de responsabiliser le plus grand nombre possible de personnes dans la vie de l'Église, tout en veillant à la cohérence d'ensemble de ces multiples engagements. Comme le disait déjà Mgr Mathen en 1979: "il vaut mieux engager beaucoup de personnes dans d'humbles services que de confier toutes les responsabilités à deux ou trois, toujours les mêmes".

Une tâche du secteur pastoral sera également, à l'avenir, surtout en milieu rural, de mieux nous organiser pour assurer valablement les célébrations eucharistiques dominicales. Il faudra donc progressivement changer nos habitudes et nous concerter pour faire mieux avec moins de moyens.

Comment allons-nous nous y prendre pour organiser la vie interparoissiale en secteur? Je ne peux entrer ici dans tous les détails. Reconnaissons tout d'abord qu'un certain nombre de secteurs fonctionnent déjà bien dans le diocèse. D'autres vivent. Certains n'ont jamais existé que sur papier.

Le moment est venu de nous y mettre. Un rôle important pour la mise en route effective des secteurs sera joué par l'équipe d'animation composée du ou des prêtres responsables et d'un groupe représentatif de paroissiens. Un texte de référence a été mis au point ces deux dernières années grâce à de multiples consultations. Il indique l'esprit général du projet et fournit les indications pratiques pour sa mise en œuvre concrète. Vos pasteurs en répercuteront l'essentiel auprès de

vous de manière adaptée. Un document sur la question sera mis à votre disposition.

Je vous signale dès à présent qu'à partir de 1997, s'il plaît à Dieu, je ferai ma seconde visite pastorale du diocèse, toujours à raison de sept doyennés par an comme maintenant, mais en la centrant sur la mise en place des secteurs pastoraux et sur la reconnaissance effective des équipes chargées de les animer.

En terminant, je voudrais vous demander d'accueillir les dispositions pastorales annoncées aujourd'hui dans le climat d'espérance qui va nous accompagner durant ces années où, avec toute l'Eglise de Belgique et avec l'Eglise catholique tout entière, nous allons nous préparer à la célébration du Grand Jubilé de l'An 2000. L'espérance ne nous décevra pas. Souvenez-vous de la parole de Jésus: "Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu!" (Jn 11, 40).

Et nos efforts de Carême, dont il est question dans les Directives ci-dessous, offrons-les pour le renouveau des vocations dans notre Eglise diocésaine et pour la fécondité des efforts que nous allons déployer pour dynamiser les communautés chrétiennes de notre diocèse. L'Eglise, en effet, est d'abord l'affaire du Seigneur. Sans Lui, nous ne pouvons rien faire (cf. Jn 15, 5). Mais, par contre, nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie par sa grâce (cf. Ph 4, 13). Offrons donc notre Carême au Seigneur pour obtenir de son don gratuit une nouvelle jeunesse pour notre Eglise.

Namur, le 22 janvier 1995

+ ANDRÉ-MUTIEN,
évêque de Namur.

Les Directives pastorales pour le Carême 1995 ainsi que le présent Message seront lus dans toutes les églises et chapelles du diocèse aux messes dominicales des 18 et 19 février, et des 25 et 26 février 1995.

DIRECTIVES PASTORALES POUR LE CAREME 1995

Il ne sera ici question que de la communion pascale et du jeûne.

1. Communion pascale

- Tous ceux qui le peuvent communieront à la messe de la Veillée pascale, sommet de l'année liturgique, ou à l'une des messes du jour de Pâques. Le Carême est, par ailleurs, le temps opportun pour se confesser, soit dans une célébration personnelle de la réconciliation, soit lors d'une célébration communautaire, laquelle doit cependant comporter nécessairement l'aveu personnel des fautes et l'absolution individuelle par le prêtre.
- Le devoir pascal peut être accompli au cours de la période qui va du dimanche des Rameaux au dimanche de la Pentecôte, de préférence à l'une des messes dominicales.
- On s'organisera afin de permettre aux malades de communier durant le temps pascal et, autant que possible, le jour même de Pâques ou pendant la semaine sainte.

2. Pénitence de Carême

- Le jeûne du mercredi des Cendres et du vendredi saint est obligatoire pour tout baptisé ayant 18 ans accomplis et ce jusqu'au début de la soixantième année. Nous sommes également invités à jeûner le samedi saint, dans l'attente de la Résurrection, de même que tous les vendredis de Carême. Pour la manière concrète de jeûner, on pourra laisser tomber un ou plusieurs repas, ou encore réduire substantiellement ces repas en se contentant, par exemple, de pain sec et d'eau.

- L'abstinence de viande le mercredi des Cendres et les vendredis a été supprimée voici plusieurs années. Cette forme de pénitence doit cependant être remplacée généreusement par d'autres pratiques. On pourra, par exemple, s'abstenir de tabac, d'alcool, de radio ou de télévision.

- Le partage des biens, en esprit de foi, est le complément indispensable du jeûne de Carême. Les "repas de la faim", les collectes et dons volontaires aideront les organismes qui œuvrent au développement des pays pauvres ou viennent en aide à des détresses occasionnelles. On pense spécialement à l'action de Carême de partage organisée par "Entraide et Fraternité".
